



UN PAYS À FAIRE RÊVER



F
É
V
R
I
E
R



2
0
1
5



Sommaire	
- Hydro Québec	2
- De l'argent de moins en circulation	3
- Un monorail québécois, nous l'aurons	4
- Attention à la magouille	5
- Faits divers, naissances, citations	6
- Remerciement, contrôle et caisse	7
- Santé	8
- Articles en spécial	9
- Description du logo	10

Le journal des souverains de coeur

www.souverainetelasolution.com

Vol. 14 No. 2

Souveraineté La Solution inc.

Hydro Québec

Les compteurs d'Hydro imposés par les Libéraux sont un boulet au pied à la nation québécoise, tant pour la santé que pour l'économie. Presqu'à tous les jours, on attend parler des problèmes de santé liés directement aux compteurs intelligents d'Hydro Québec.

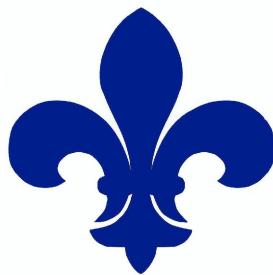
Des personnes se voient imposés une somme financière pour avoir refusé le remplacement de leurs compteurs conventionnels, d'autres obstruent l'accessibilité aux compteurs par toutes sortes de moyens. Tout pointe vers la caisse du parti Libéral de Couillard (contrats octroyés à un contracteur hors Québec et hors Canada), même s'il y en avait un ici.

Quoi que j'en sache, la loi des partis politiques du Québec ainsi que les règlements du DGE n'ont pas d'emprise sur les gens hors Québec.

Suggestion:

Pour ne pas avoir de surprises, comparez vos factures de l'année dernière à l'année d'avant, le montant à payer surtout si vous êtes sur un budget mensuel, est le même montant de kilowatts heures consommés. Un ajustement par l'Hydro Québec est prévu vers la fin de juillet. Advenant une hausse supérieure à la totalité de vos mensualités passées, vous devrez payer la différence et advenant le cas vos mensualités vont être augmentées.

Il vaut mieux prévenir que guérir.



Équipe de Rédaction du journal

Éditeur: Compagnie Souveraineté La Solution inc.

Rédacteur en chef: André Desnoyers

Montage graphique: Jean Luc Messier

Programmeur: Jean Lussier

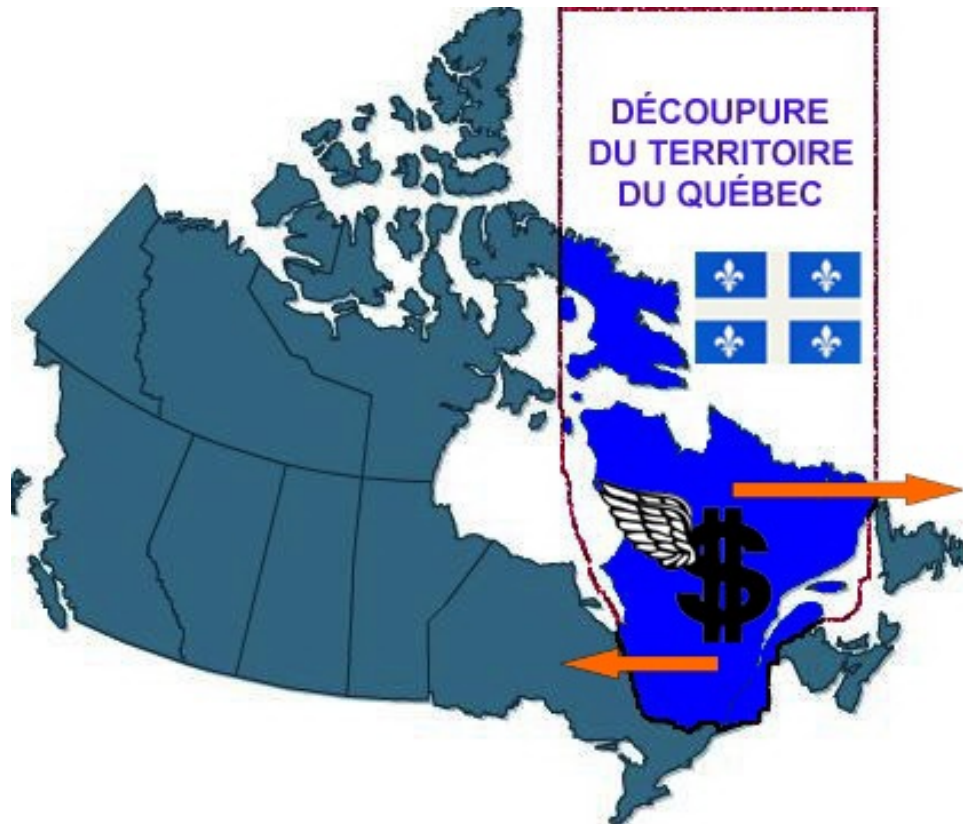
Souveraineté La Solution inc.

De l'argent de moins en circulation

Québec ne devrait pas accorder de contrats venant d'une compagnie d'état à des contracteurs hors Québec encore moins hors Canada. Quand un contrat se fait donner hors Québec à l'intérieur du Canada en PPP ou autres, c'est beau s'il y a 50% de l'argent en circulation qui revient dans l'économie du Québec, encore moins si le ou les contrats ont été octroyés à l'étranger.

Un exemple plus frappant est la cimenterie de la Gaspésie, nous ne sommes pas contre le projet comme tel, les plans de ciment actuels au Québec, sans cette cimenterie en Gaspésie, ne pourraient pas fournir à la demande pour le projet de monorail prévu à la grandeur du Québec. Mais où le bas blesse, c'est quand sous prétexte d'économiser \$300 millions sur un contrat estimé à \$900 millions pour la fourniture de ciment venant du Québec, on préfère donner ce contrat à la Corée du Sud pour \$600 millions. Ces \$600 millions sont sortis de l'économie du Québec. Advenant que le contrat de fourniture de ciment ait été octroyé aux cimenteries du Québec, la Caisse de dépôts et de placements aurait pris des actions de ces cimenteries et ces mêmes cimenteries auraient été obligées, pour fournir à la demande, de s'agrandir, cela aurait créer des emplois pour la construction, donc plus d'impôts à Québec, un rendement assuré pour la Caisse de dépôts et de placements et \$900 millions de plus en circulation dans l'économie du Québec.

Mais comme vont les choses, le libéraux re-dirigent le tout à leur caisse financière.



Souveraineté La Solution inc.

Un monorail québécois, nous l'aurons

Il n'y aura pas actuellement assez de cimenteries au Québec pour fournir à la demande de ciment pour les piliers du monorail. Mettons nos usines vacantes à profit, telles que: la Gaspésia en Gaspésie, Magnola à Asbestos, Hyundai à Bromont et bien d'autres en Abitibi, au Saguenay, au Lac St-Jean, à Valleyfield, en Outaouais, à Baie-Comeau, à Sept-Iles, etc.



Pénalités à nos ingénieries et compagnies québécoises

Toutes les compagnies et les firmes de génie conseil qui ont pris part de près ou de loin à la collusion, au bout du compte ont fait payer tous les contribuables québécois et ont hypothéqué toutes les générations présentes et futures de la nation québécoise. Que le gouvernement en place évalue l'ampleur des dommages en terme de dollars pour chaque participant et pour les pénalités et le montant attribué sous forme d'argent, parts ou biens de travail selon le choix du gouvernement et ses priorités selon les besoins et le social de la nation québécoise.

Suggestion:

Que leurs pénalités soient la réalisation du monorail, ingénierie, matériel, conception de lignes, stations avec les arrêts et les départs, fabrication de wagons, priorité la ligne de l'aéroport Mirabel au centre ville de Montréal (gare centrale) avec arrêt à Pointes-aux-Trembles, etc.

Besoins:

- Pont Champlain.
- Monorail dans toutes les régions du Québec.
- Voitures électriques avec rechargement de 220 V. domestique.
- Achats de bateaux fabriqués au Québec pour notre marine marchande.
- Création d'une bourse québécoises.
- Création d'un fond d'aide à nos PME.
- Achats d'avions fabriqués au Québec pour un transporteur national.
- Construction d'un port de mer en eaux profondes au Québec, sur la côte Est et la Mer d'Hudson.
- Ligne électrique pour nos trains de tourisme. Et bien d'autres.



Le Prof de l'Ordi

**COURS PRIVÉS
PRIVATE COURSES**
Jean Luc Messier
450-263-1040

Souveraineté La Solution inc.

Attention à la magouille

Les libéraux sont reconnus pour utiliser des prête noms pour des dons de remerciement, pour des contrats lucratifs obtenus ou autres directement ou indirectement. Nous avons vu beaucoup de ces remerciements faits dans la caisse du parti Libéral, mafia incluse. Ils ont placé Sabia à la Caisse de dépôts et de placements (notre bas de laine) et appointé plusieurs dirigeants. Il n'y a pas si longtemps que la Caisse de dépôts et de placements était un nid de péquistes, aujourd'hui on dirait un nid de dépréciateurs libéraux des biens de la nation québécoise.

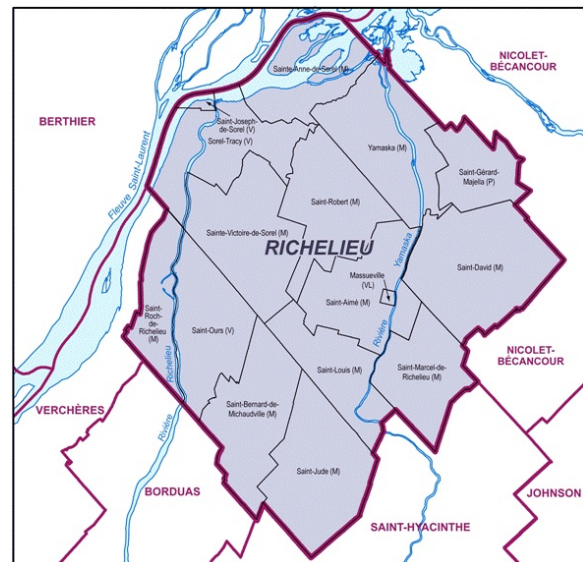
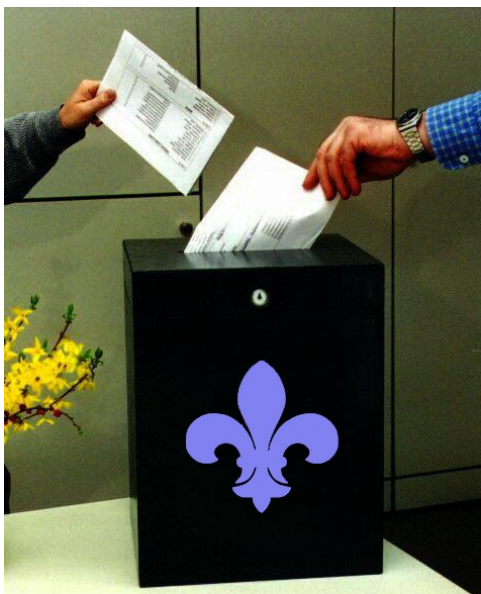
Nous sommes pour les investissements de la Caisse de dépôts et de placements pour des projets québécois, mais non comme maître d'oeuvre responsable des pertes et des profits. Il faut être réaliste, la Caisse de dépôts et de placements gère nos cotisations de Rentes du Québec, etc. Elle peut faire des profits moindres ou des bas intérêts sur des projets québécois mais de là à prendre la responsabilité totale des projets, c'est demander le beurre et le pain de la nation québécoise à l'exception des députés libéraux.

Le fédéral n'est pas en laisse avec la magouille. Que penser des commandites, etc. Ils donnent la citoyenneté canadienne à des gens qui étaient en visite ou autre à temps pour pouvoir voter en 1995. Ces gens là ont une double citoyenneté: canadienne et de leur pays d'origine. Attention aux prête-noms, beaucoup de millions de dollars de contrats sont octroyés à des compagnies à l'extérieur du Canada.

Ne soyons pas surpris de la magouille libérale avec la complicité du fédéral.

Solution:

Votons pour le candidat péquiste, Sylvain Rochon, pour avoir une majorité écrasante.



Souveraineté La Solution inc.

Faits divers

ANNÉE 1899

1er février
Invention de l'acide acétylsalicylique : l'aspirine.

ANNÉE 1906

1er février
Début des inventaires des biens de l'église.

ANNÉE 1949

1er février
La R.C.A. Victor dévoile le premier lecteur de disque micro-sillons 45 tours.

ANNÉE 1935

2 février
Devant le Tribunal de Portage, dans le Wisconsin (U.S.A), le détective Leonard Keeler utilise sa nouvelle invention, le détecteur de mensonges.

ANNÉE 1966

3 février
La sonde soviétique, Luna, se pose sur la lune.

ANNÉE 1957

4 février
Mise en vente de la première machine à écrire électrique.

ANNÉE 1969

4 février
Inauguration du réseau Arpanet, devenu depuis Internet

ANNÉE 1800

6 février
Le physicien Alessandro Volta invente la pile électrique, composée de lamelles de cuivre et de zinc.

ANNÉE 1995

6 février
Premier arrimage spatial entre

la navette Discovery et la station Mir. Le lieutenant-colonel Eileen Collins, première femme pilote de navette spatiale était aux commandes.

ANNÉE 1838

10 février
Londres suspend la constitution du Bas-Canada

ANNÉE 1986

10 février
Inauguration du Palais de la civilisation à Montréal

ANNÉE 1997

11 février
Céline Dion reçoit une plaque-souvenir pour les 50 millions de disques vendus

ANNÉE 1939

12 février
Inauguration de la station de ski de Tremblant, au Québec.

ANNÉE 1895

13 février
Auguste et Louis Lumière brevettent leur cinématographe.

ANNÉE 1954

15 février
Premier vaccin anti polio mis au point en Allemagne

ANNÉE 1922

16 février
Machisme ? L'archevêque de Québec, Mgr Paul-Eugène Roy s'oppose à des modifications de lois qui permettraient aux femmes de participer aux élections provinciales.

Ils sont nés

ANNÉE 1977

2 février
Shakira Isabelle Mebarak Rippoll, dite Shakira, auteur, compositrice, interprète

ANNÉE 1977

1859 Hugo Junkers, qui révolutionna l'industrie aéronautique en fabriquant le premier avion totalement en métal, le Junkers J1 puis l'avion avec lequel Köhl, Hünefeld et Fitzmaurice traversent l'Atlantique pour la première fois d'est en ouest : le Junkers W33.

ANNÉE 1902

4 février
Charles Augustus Lindbergh. En 1927, il traverse l'Atlantique en avion en 31 h à bord du "Spirit of St Louis".

Citations

Les absurdités d'hier sont les vérités d'aujourd'hui et les banalités de demain. A. Marandotti

La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent. Albert Camus

Le seul mauvais choix est l'absence de choix.
Amélie Nothomb

Il existe infiniment plus d'hommes qui acceptent la civilisation en hypocrites que d'hommes vraiment et réellement civilisés. Sigmund Freud

Souveraineté La Solution inc.

Remerciement, contrôle et caisse

Si le président d'Hydro Québec, Thierry Vandal, mis en place par le parti Libéral, n'avait pas augmenté le prix du kilo watt heure auprès des consommateurs québécois, il n'aurait pas pu rentabiliser l'achat du kilo watt heure produit par les éoliennes. Il faut prendre en considération que 100% des éoliennes appartient à des intérêts étrangers et il en coûte plus de \$0.07 le kw à produire à comparer à \$0.03 pour de l'électricité produite par l'eau des barrages. C'est loin de ce que René Lévesque, chef du parti Québécois, voulait faire avec la nationalisation des centrales d'hydro pour tous les québécois et à bon marché.

La nomination de Thierry Vandal à la présidence d'Hydro Québec par le parti Libéral a rendu possible l'achat de la production d'électricité par des éoliennes détenues par des étrangers.

Le tout a trois choses qui ressortent: le remerciement (patronage), le contrôle et la caisse financière du parti.

Solution:

Élisons le parti Québécois, enlevons Thierry Vandal à la tête d'Hydro Québec, nationalisons les parcs d'éoliennes et développons un programme pour faire de l'électricité avec de l'eau, comme les marées montantes et descendantes, des éoliennes de mer, et des roues à aubes au bas des barrages existants. Nous, peuple québécois, gardons le contrôle sur l'héritage que nous a légué René Lévesque: l'Hydro Québec.



IMPRESSIONS

- Imprimerie commerciale
- Photocopie en noir, -Numérique couleur
- Assemblage de documents spirale et boudin
- Plastification
- Formule continu
- Faire-part
- Déchiquetage de documents
- Publicité par l'objet:
<http://graphicotech.promocan.com>

450 263-8719
graphicotech@videotron.ca

TOUT SOUS LE MÊME TOIT
318, rue Sud, Cowansville

ENSEIGNES imprimées en couleur
directement sur LA SURFACE RIGIDE

- Lettrage de vinyle
- Enseignes, Véhicules, Bannières
- Lettrage de styromousse (foam)
- Produits de plexiglass
- Sérigraphie, -Broderie
- Impression vinyle sur vêtements

450 263-6515
graphicotechsg@videotron.ca

Télé.: 450 263-7227



Souveraineté La Solution inc.

Santé

M. Barrette, ministre de la santé, vous êtes dans un gouvernement fédéraliste, vous êtes à sa merci. Comme un bourreau vous exécutez les ordres de votre supérieur, vous n'osez pas le critiquer de peur que vous ayez le même châtiment que vous infligez au peuple. Si le budget d'administration de la santé est monstrueux, n'essayez pas de le diminuer avec des économies de bouts de chandelles. Regardez les lois et règlements des gens plus hauts que vous (le chef de votre parti, le fédéral). Voici ce qui serait un bon début:

Faits: Trop de gens qui sont impliqués dans une infraction à la justice, ne collaborent pas avec les policiers, et tous les québécois sont pénalisés en payant leurs factures car le gouvernement n'a aucun recours.

Il y a trop de gens qui viennent de l'extérieur du Québec et qui se font soigner ici et nous québécois devons payer leurs factures à 100%. Des gens qui résident en permanence hors Québec dans des pays où les soins sont moins élevés qu'ici. Le prêt de la carte d'assurance santé de beaucoup de québécois, qui ont de la parenté ou des amis qui résident hors Québec, est chose fréquente.

Réalité: Arrêtons les factures qui viennent d'en dehors du Québec, à l'exception des québécois qui travaillent dans des ambassades québécoises et tous les québécois qui travaillent à l'étranger, toutefois ces gens devront faire parvenir leurs factures via Québec.

Que toutes personnes victimes dans une infraction à la justice québécoise, et qui ne collaborent pas avec les autorités en ne dévoilant pas ses agresseurs, la facture de ses soins médicaux sera facturée en son nom si elle a plus de 21 ans ou qu'elle n'habite plus chez ses parents, advenant que la facture soit impayée elle sera inscrite dans son dossier au bureau de crédit; si elle a 20 ans et moins et habite chez ses parents, la facture sera à leurs noms et envoyée chez ces derniers. Le gouvernement prendra toutes les mesures pour se faire rembourser.

Que deux pièces d'identité avec photo et adresse complète soient requises pour toutes personnes se servant du système de santé.

Que la facture venant de l'étranger d'une québécoise ou d'un québécois qui ne résident pas au Québec et qui ne font pas de rapport d'impôts québécois, que cette facture soit reconnue à 50% de sa valeur. Pour être éligible au remboursement il faut avoir travaillé dix ans au Québec. Ce québécois, après cinq ans de résidence hors Québec, n'est plus éligible au remboursement de l'Assurance Santé québécoise. Qu'une personne trouvée coupable d'avoir prêté sa carte d'assurance santé à quelqu'un d'autre, soit facturée et mise à l'amende selon la justice.

Rentrées de fonds : Que tout québécois qui séjourne hors Québec, verse \$5.00 par semaine dans le système de santé. Tout montant doit être acquitté avant de partir, le paiement de la facture peut se faire dans tous les CLSC et un reçu sera remis pour fins de déductions d'impôts. Une personne peut avoir un remboursement pour un séjour raccourci avec preuves à l'appui. Une cotisation de \$20.00 mensuelle pour toute personne qui travaille hors Québec. Ce montant devra être acheminé dans la caisse santé.

Pour les personnes acceptées pour une hypothèque croissante, 1% du montant sera versé dans la caisse santé. Qu'1 % du profit net annuel soit versé dans la caisse santé.

Que soit interdit tout produit alimentaire destiné aux humains ou aux animaux cultivés avec des pesticides bannis au Québec. Toute personne qui rentre dans le système de santé, déclarée utilisant des produits du tabac, que 50% de la facture soit acheminé au propriétaire de la manufacture de tabac.

Souveraineté La Solution inc.

ARTICLES EN SPÉCIAL



Prod_# 53b
2 Drapeaux du Québec 36 x 54 po (90cmx135cm)
49.99 \$ CAD



Prod_# 53c
Drapeau du Québec 36 x 60 po (90cm x 135cm) avec oeilletons
17.99 \$ CAD



Prod_# 301
Drapeau des patriotes en nylon 36 x 54 po (90 x 135cm) (avec patriote)
34.99 \$ CAD



Prod_# 704
Fleurs de lys en caroplast 9 x 12 po (23 cm x 30 cm) avec tige (bleu)
3.99 \$ CAD



Pages vues sur le blogue : Nation-Unie.org
(292) au 31 janvier 2015

* Visiteurs en provenance du **Québec**: (140)
* **Canada**: (13) de 4 provinces * **Pays**: (139) de 92 pays.

Pages vues sur le site: www.souverainetelasolution.com
(644) au 31 janvier 2015

* Visiteurs en provenance du **Québec**: (537)
* **Canada**: (44) de 5 provinces * **Pays**: (63) de 8 pays.

Nombre d'impressions sur le net
pour janvier: plus de 48129



Souveraineté La Solution inc.

DESCRIPTION DU LOGO DE LA COMPAGNIE SOVERAINETÉ LA SOLUTION INC..

Identification du peuple québécois



Flèche qui indique l'endroit sur le continent où le peuple québécois existe



Pictogramme des continents et de la calotte polaire



Pictogramme de la terre



Les deux mains représentent l'Organisation des Nations-Unies qui représente plus de 193 pays et plus de 6 milliards de population



Le vert signifie l'environnement partenaire égal avec tous les projets des humains.

 Souveraineté la Solution COMITÉ DE BROME-MISSISQUOI C.P. 313, Cowansville (Québec) J2K 3S7		Tél., téléc.: 450-293-3562 <input type="checkbox"/> ADHÉSION <input type="checkbox"/> FINANCEMENT <input type="checkbox"/> SYMPATHISANT <input type="checkbox"/> NON-MEMBRE		N° DE M.S.N. SI CONNU MUNICIPALITÉ SECTEUR SECT. VOTE	
NOM DE FAMILLE PRÉNOM		REMARQUES:			
ADRESSE APP.		LOCALITÉ CODE POSTALE			
TÉL. DOMICILE TÉL. TRAVAIL		M.S. 1 <input type="checkbox"/> SYMPATHISANT 2 <input checked="" type="checkbox"/> X5 L'AN 3 <input type="checkbox"/> MEMBRE <input type="checkbox"/> X10 L'AN		FINANCEMENT \$ \$ TOTAL \$	
DATE DE NAISSANCE JOUR MOIS ANNÉE SEXE		FINANCEMENT <input type="checkbox"/> COMPTANT <input type="checkbox"/> CHÈQUE <input type="checkbox"/> NOMBRE <input type="checkbox"/>		 SOVERAINETÉ: LA SOLUTION INC. www.souverainetelasolution.com courriel: souverainetelasolution@yahoo.ca	
PROFESSION, SI ÉTUDIANT, INDIQUEZ L'INSTITUTION X SIGNATURE DU M.S.N. SIGNATURE DU SOLLICITEUR		COMITÉ DATE		REÇU NO 341 NO= M.S.N.	
COPIE DU M.S.N.					